

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, ou par carte bancaire, en sa qualité de membre d'un Organisme Mixte de Gestion Agréé par l'administration fiscale (BIC/BA).

(Décret n°79638 du 27 juillet 1979 - Décret n° 2016-1356 du 11 octobre 2016)

Association et Centre de Gestion agréés du Grand Est

16, rue Gabriel Voisin

51100 REIMS

03.26.47.96.24

ac2ge@ac2ge.fr

www.ac2ge.fr

